LA SEMAINE DE LA POESIE, UNE ASSOCIATION LOI 1901

- Fondateur : Jean-Pierre Siméon
- Président : Thierry Renard
- Vice-présidente : Françoise Lalot

LA SEMAINE DE LA POESIE BENEFICIE DU SOUTIEN DE :

LA SEMAINE DE LA POESIE REMERCIE SES GENEREUX DONATEURS

CONTACT

Sophie Brunet – chargée d'administration
04 73 31 72 87 – semainedelapoesie@gmail.com
La Semaine de la poésie
A l'INSPE Clermont-Auvergne
36, avenue Jean-Jaurès – 63 400 Chamalières
https://lasemainedelapoesie.fr/



Faites un don à La Semaine de la poésie

soutenez un festival de proximité

valorisez votre engagement

osez l'inattendu

La Semaine de la Poésie

Les Actions de La Semaine de la poesie

Nous organisons depuis 40 ans un festival de poésie contemporaine à Clermont-Ferrand et sur l'ensemble de la région Auvergne. Dans le cadre du Printemps des Poètes et de notre 40ème festival, du 13 au 20 mars 2027, nous recevrons **17 poètes de France et de l'étranger** pour fêter cette édition anniversaire !

Nous favorisons la rencontre personnalisée avec le poète, tant dans les écoles (de la maternelle à l'université) que dans les bibliothèques, salles municipales, librairies, EHPAD, milieu pénitentiaire… En mars 2027, près de **70 classes** recevront un poète, et près de **35 rendez-vous publics** seront proposés, avec de nombreux partenaires. Au total, nous attendons près de **5 000 spectateurs** (scolaires et grand public). **Près de 320 poètes** sont venus pour notre festival depuis nos débuts.

L'association organise aussi un cycle de lectures, projections, rencontres, tout au long de l'année avec sa programmation intitulée ***Poésie Hors saison***.

Nos Valeurs

Accès à la culture pour tous par l'échange et l'ouverture, le professionnalisme, la qualité des interventions, la transversalité des approches, le développement des territoires…

Une semaine par printemps
Et cette semaine a quarante ans

On lui a donné lui donne lui donnera
Des poèmes à la semaine

À la rendre forte la rendre
Fauve gueule crocs en avant

Plus forte encore la semaine
Dans quarante ans !

Benoît Reiss, inédit, 2026

Le don, definition

Support profond de l'échange entre les individus, le don définit l'acte par lequel une personne, dans **une intention libérale et sans espoir de contrepartie**, décide de se délester d'un bien en faveur d'une autre personne, cette opération étant réalisée de son vivant. En France, comme dans une majorité de pays, **le don s'inscrit dans un cadre légal qui fixe dans certaines situations des plafonds à ne pas dépasser**. **La législation française permet également de faire bénéficier les donateurs de réductions d'impôts**.

En vertu de la loi du 1er août 2003 en faveur du mécénat, les dons versés à l'association La Semaine de la poésie donnent droit à une réduction directe de l'impôt sur le revenu égale à 66 % de son montant, dans la limite de 20 % du revenu net imposable.
Si ce plafond est dépassé, l'excédent est reportable sur les cinq années suivant le versement.

Exemples

Montant du don (dans la limite de 0,5% du CA)	Reduction 66%	Cout de votre don
500 €	330 €	170 €
100 €	66 €	34 €
50 €	33 €	17 €
20 €	13 €	7€

Pour faire un don, comment faire ?

Il vous suffit de choisir le montant du don que vous désirez effectuer, de compléter la fiche jointe à ce document et de nous la renvoyer à INSPE Clermont-Auvergne – La Semaine de la poésie – 63400 Chamalières accompagnée d'un chèque du montant de votre don à l'ordre de *Association La Semaine de la poésie.*
En retour, vous recevrez un reçu fiscal correspondant au montant de votre don.

Votre don effectué avant le 31 décembre 2027 sera déductible de l'impôt sur le revenu 2026 versé en 2025. Pour tout renseignement, merci d'appeler le 04 73 31 72 87.

Reçu de don

Le reçu fiscal qui vous sera transmis par l'association La Semaine de la poésie est à conserver et à joindre à votre déclaration de revenu. Il permet au donateur de bénéficier d'une réduction d'impôt.

La Semaine de la Poésie

FAITES UN DON à l'association La Semaine de la poésie

L'association La Semaine de la poésie, sans but lucratif et reconnue d'utilité publique, peut être soutenue dans son projet artistique par un don partiellement déductible de l'impôt sur le revenu (66%).

VOUS ÊTES

NOM : ……

PRÉNOM :……..

ADRESSE :……..

E.MAIL :……

TÉL : ……

MONTANT DU DON : ……..€

Déclare faire un don à l'association La Semaine de la poésie
à l'INSPE Clermont Auvergne – 36, avenue Jean-Jaurès – 63 400 CHAMALIERES.
Pour les dons par chèque, veuillez libeller votre *chèque à l'ordre de La Semaine de la poésie.*

SIGNATURE

UN RECU FISCAL DU DON VOUS SERA ENVOYÉ PAR RETOUR DE CE BULLETIN.

LES INFORMATIONS RECCUEILLIES FONT L'OBJET D'UN TRAITEMENT INFORMATIQUE ET VOUS PERMETTRONT DE RECEVOIR LES INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION. SELON L'ARTICLE 34 DE LA LOI DU 6 JANVIER 1978, VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN DROIT DE RECTIFICATION AUX INFORMATIONS QUI VOUS CONCERNENT.

MERCI